

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

N° 2021-057

Décision du Maire - Information

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 30 août 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Jean-Marc MASSE, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU.

En exercice : 21

Présents : 16

Votants : 21

Excusés :

Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD et Serge LEBRUN

Pouvoirs :

Isabelle BRIARD à CHARLINE MARTINEAU

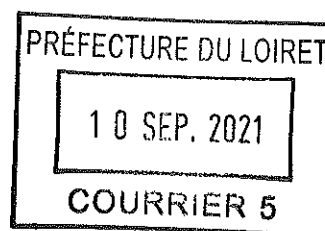
Dominique RENAULT à Frédéric CUILLERIER

Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA

Bruno GUITTARD à CHARLINE MARTINEAU

Serge LEBRUN à MARIE-FRANCOISE QUERE

Secrétaire auxiliaire : Adeline BOIZARD.



Vu les articles L. 2121-29, L. 2122-21 et L. 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune de Saint- Ay s'est vu proposer par Monsieur MEYER et Madame DEDIEU l'acquisition de différents terrains situés en bord de Loire pour l'euro symbolique.

Il s'agit des parcelles cadastrées suivantes :

Section	N°	Lieudit	Surface
D	449	Route Nationale	00 ha 72 a 30 ca
D	451	Route Nationale	00 ha 39 a 81 ca
D	452	Route Nationale	00 ha 39 a 20 ca
D	453	Route Nationale	00 ha 51 a 20 ca
D	728	Route Nationale	00 ha 19 a 96 ca
D	731	Route Nationale	02 ha 35 a 84 ca

Le 07 juillet 2021, la Commune de Saint-Ay a acquis par acte notarié les différentes parcelles évoquées ci-dessus représentant 4.5 hectares pour l'euro symbolique.

Le Conseil municipal prend acte de l'information sur les décisions signées par monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation votée par le Conseil municipal.

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le 7 septembre 2021

Le Maire,


Frédéric CUILLERIER



Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.

